

NP250gT5

Couche de finition

Propriétés physiques : Conforme à la norme de l'ONGC 37-GP-56M, Type 1, Catégorie A, Classe 2

- Résistance à la rupture	sm 1408 N (317 lbf) st 1292 N (290 lbf)	- Essai de résistance au choc dynamique (perforation)	Réussi
- Allongement ultime	sm 38 % st 45 %	- Essai de perforation statique	Réussi
- Charge allongement	sm 53504 st 58140	- Résistance des joints de chevauchement	
- Étanchéité à l'eau	0,59 g	Après 5 jours à 23°C	806 N (181 lbf)
Absorption d'eau	sm 0,61 %	Après 5 jours à 50°C (H ₂ O)	908 N (204 lbf)
Variation dimensionnelle	st 0,17 %	Après 5 jours à 50°C (H ₂ O) et 5 cycles de gel-dégel	921 N (207 lbf)
- Souplesse à basse température à -30°C (-22°F)	Aucun signe de fissure Essai d'étanchéité réussi	- Enrobage granuleux	Perte de 0,13 g
- Transmission de la vapeur d'eau	0,02 g/m ² .24 heures	- Vieillesse accélérée (1 080 cycles de 2 heures)	Réussi
		- Pontage des fissures	>10 cycles à -20°C (-4°F)

Emballage

- Épaisseur	5,0 mm (200 mils)	- Face supérieure	Granulés de céramique
- Longueur du rouleau	8 m (262,3 pi)	- Face inférieure	Polyéthylène
- Largeur du rouleau	1 m (39 3/8 po)		
- Surface totale	8 m ² (86 pi ²)		
- Pouvoir couvrant	7,25 m ² (78 pi ²)		
- Face supérieure	Granulés de céramique		

Utilisations

La membrane *modifiedPLUS*[®] **NP250gT5 Couche de finition** sert de couche de finition dans les systèmes de toiture bicouches et de membrane-solin pour les toitures de bitume modifié, les toitures multicouches traditionnelles ainsi que de matériau de réparation et d'entretien.

Caractéristiques

- Convient à la construction, à la réfection et à l'amélioration des toitures
- Granulés appliqués en usine améliorant la résistance aux ultraviolets et la durabilité de la surface
- Membrane de qualité la plus élevée
- Renfort de polyester non tissé de 250 g/m²
- Excellente résistance à la perforation et au déchirement
- Résistance à la rupture et souplesse à toute température les plus élevées
- Polymère SBS assurant une résistance à l'écoulement à haute température et une souplesse à basse température, pour une durabilité accrue

Restrictions

Ne résistent ni aux huiles ni aux solvants. Consulter le fabricant pour connaître la résistance du matériau aux agents chimiques.

Entreposage

Entreposer les rouleaux debout sur les palettes d'origine ou sur des plates-formes surélevées. Protéger des intempéries ou entreposer dans un endroit fermé à une température n'excédant pas 49°C (120°F).

Préparation de la surface

La couche de finition *modified*PLUS® NP250gT5 doit être appliquée sur une sous-couche approuvée. Consulter les fiches techniques *modified*PLUS® et les devis *modified*PLUS® pour plus de détails sur les platelages et les substrats isolés applicables, ainsi que sur l'application de la sous-couche.

Application

La membrane *modified*PLUS® NP250gT5 doit être posée par thermofusion. Dérouler la membrane *modified*PLUS® 250gT5 à l'avance afin de permettre le relâchement des contraintes internes.

Commencer la pose de la couche de finition au point le plus bas ou au drain et poursuivre vers le haut. Positionner et aligner la couche de finition de manière à effectuer des chevauchements appropriés. Enrouler d'au moins 3 m (10 pi) une extrémité de la membrane et la faire adhérer au substrat. Continuer de même avec le reste de la membrane.

Application par thermofusion :

Réchauffer la face inférieure de la membrane uniformément sur la largeur du rouleau. La chaleur doit la faire fondre et permettre l'écoulement du bitume lorsque la membrane est déroulée. En même temps, dérouler la membrane de toiture dans le bitume fondu. Prendre soin de chauffer uniformément la surface sur la largeur de sorte qu'il n'y ait aucun sauté ou vide. Le bitume doit s'écouler du joint pour en assurer l'étanchéité. Ajouter des granulés assortis pour couvrir l'excédent de bitume qui s'écoule des joints.

Pentes égales ou supérieures à 1:12 (1po dans 12 po) :

En plus de ce qui est demandé plus haut, disposer la membrane dans la direction de la pente et la clouer à clous perdus ou la fixer mécaniquement à l'extrémité ou au chevauchement supérieur, à 150 mm (6 po) c/c.

Garantie

Compagnie Henry Canada garantit au propriétaire que le système de membrane de bitume modifié *modified*PLUS® SA, lorsque installé par un entrepreneur qualifié, demeurera étanche à l'eau pour la période stipulée, le tout assujéti aux conditions et limitations contenues dans la garantie. Tout problème de toiture ou de fuite doit être signifié par écrit au fabricant dans un délai maximum de 30 jours. <>